

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Juin 2020



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-7
In Memoriam	8-9
Assemblée générale de l'URNOR – 27 juin 2020	10-12
Le service logistique sur le territoire national	13-15
Les initiatives pour le personnel	16-17
La Compagnie Opérationnelle de Réserve	18-20
Journées de rappel pour militaires du cadre de réserve	21
Coup d'œil dans le rétroviseur	22-23
Activités à venir* :	
Dimanche 6 septembre 2020 – Barbecue de rentrée	24-25
Samedi 10 octobre – Challenge de tir Cdt Mouton	26-27
Samedi 14 novembre — Repas de Corps-Ladies Night	28-29
Vendredi 27 novembre — Assemblée générale du CRMRLg	30-31

* Plusieurs de nos activités sont actuellement soumises à des critères restrictifs en vue de la protection des personnes suite à l'épidémie de Covid-19.

Elles ne peuvent avoir lieu en tant que telle.

Cependant, ces critères seront *vraisemblablement* levés d'ici-là.

Vous serez tenu au courant de l'évolution de la situation.

Bloquez les dates de ces activités et inscrivez-vous ! (paiement vaut inscription).

Le Petit Mot du Président

*Col Dominique DI DUCA
Président*

Corona virus oblige, plusieurs articles, plusieurs activités, plusieurs projets ont été soit reportés, soit transformés, soit purement annulés. Sachez que tout est fait pour reprendre nos activités le plus normalement possible en de telles circonstances.

DONC :



Le Cercles de Militaires de Réserve de la Province de Liège maintient ses activités en conformité aux prescriptions émanant de nos gouvernants mais aussi des responsables des lieux que nous souhaitons fréquenter. Les activités sont susceptibles d'être adaptées en fonction du moment (voire annulées ou reportés).

Vous êtes donc invités à vous y inscrire nombreux et le CRMRLg vous informera en temps et en heure de tout changement ou comportement à adopter.

Cet encart s'adresse à tous nos membres et permet d'éviter toute hésitation qui finit par obérer sur l'organisation et la cohérence de notre groupement. Toutes les activités annoncées dans cette revue sont évidemment concernées.

Ce 27 juin, nous étions réunis à Bruxelles pour **l'AG de l'URNOR**. CDT Michel RINGLET nous fait un rapport exhaustif de cette matinée au cours de laquelle le mandat de président national du LCL Alain VERSE a été renouvelé. Côté URNSOR, c'est ADJ Loïc GOISTER qui succède à ADJ D'ALESSANDRO.

De cette AG, nous relèverons que les actions entreprises dès 2014 par l'équipe du Col Philippe ROUSSEAU portent petit à petit leurs fruits. Notre statut, bien qu'encore assez éloigné, commence à se rapprocher de ce que nous souhaitions. Il y a encore du chemin mais d'ici 2021 les choses seront éclaircies.

Le **Col BIBERT a apporté une rénovation de la structure** interne du service HRB-DNR. Il y a un an, il a découvert plusieurs dossiers entamés qui se clôturaient petit à petit et en a mis d'autres sur les voies. Quand on dit que notre pays est compliqué... exemple choisi : il faudra plus de DIX années pour enfin amener la proposition (déjà faite par les associations) concernant l'assurance accident pour Réserviste sur la table décisionnelle ; deux choix sont en présence à savoir soit un AR – à simplement publier - qui prononce l'assurance par la Défense elle-même ou soit un contrat d'assurance avec une forme civile – dans le cadre d'un appel public (pensez-en ce que vous voulez). Tout cela pour... un à maximum deux cas par an.

Cette crise du COVID-19 nous a amené à diverses observations et réflexions.

Soyons clairs et honnêtes avec nous-mêmes : RIEN n'était prêt. H1N1 a frappé il y a environ dix ans, qu'en a-t-on retenu ?

Nous avons été préparés, côté militaire s'entend, à la guerre CBRNE. Nous étions ici en pleine **guerre biologique**. Combien de temps a-t-il fallu pour s'en rendre compte ? Même si des avis étaient différents, force a été de constater que, très tôt, la pyramide décisionnelle a pris le dessus et que tout le monde a été derrière les chefs. La plupart du personnel a été confinée. Ce confinement a eu lieu le plus souvent à domicile où ceux possédant un PC pouvaient « télétravailler ». D'autres, avec leur ordinateur personnel ont permis d'avancer dans leurs dossiers. Même des Réservistes s'y sont mis. Le reste du personnel était en attente d'un appel éventuel pour une mission.

D'autres, en départ pour une opération, ont été en confinement strict en hôtel, isolés pendant 14 jours en chambre. Vraiment pas comique.

La Composante Médicale a été, avec la logistique et les Commandements de Provinces la plus sollicitée. De nombreuses maisons de repos ont fait appel à l'aide et ont été aidées par les moyens disponibles.

Le milieu médical a mis un certain temps à s'y mettre et, d'un cabinet à l'autre, d'un établissement à l'autre, même si les principes restent semblables, la mise en application variait très significativement d'un site à l'autre, heureusement toujours dans l'intérêt du patient.

Côté gouvernement national, la plupart du pays a suivi la Première, parfois un peu trop maternante et donc pas toujours claire dans ses explications et notre Ministre – Monsieur GOFFIN - a été, plus qu'à la normale, exposé chaque jour aux médias. A notre avis, ce liégeois (de Crisnée) a bien assuré, d'autant qu'il a deux ministères en charge et que c'est son premier passage au gouvernement.

Côté Régions et Communautés, de notre point de vue, il n'y a rien à dire tant les incohérences, les hésitations, contradictions et lenteurs ont vite fait ressurgir les individualismes et l'ineptie de certains saupoudrages institutionnels. Ceci coûte du temps et beaucoup d'argent. Mais, diront nos éminences, c'est le citoyen qui l'a voulu et qui nous a mis en place... avions-nous le choix ?

Et l'après ? On pousse vers la reprise. Tant que nous restons, comme pour toute épidémie retenons-le, sous le seuil d'un taux de reproduction de 1, la sécurité sanitaire est déclarée épidémiologiquement sauve. C'est ainsi pour toute épidémie. Bref tant que 10 personnes en contaminent moins de 10, la pandémie tend à se réduire. L'effet, de ce côté, ne s'est pas fait attendre.

Mais, alors que l'on tente de réduire les vacances scolaires d'été, pourquoi ne pas avoir profité – en phase test – de cette occasion pour prolonger l'école jusqu'au 10 juillet et programmer la rentrée le 24 août ? Légalité diront les uns. Et pourquoi pas pouvoirs spéciaux rétorqueront les autres. Avis pris auprès d'anciens collègues, ce n'est pas la fatigue qui les afflige le plus en cette fin d'année, mais le taux anormalement élevé de réussites eut égard au fait que l'on ne pouvait voir de nouvelles matières et qu'il fallait certifier à tout prix sur base de six mois de cours vus suivis de la période de confinement. Pour cette « promotion Corona » les dégâts se mesureront en juin 2021.

Côté économique, un grand nombre de travailleurs a eu un comportement exemplaire. Mais pour cette reprise, pourquoi ne pas avoir proposé le passage volontaire à la semaine des six jours jusque fin 2021 et assouplir les périodes de congés voire laisser tomber certains congés et les reporter en congé de fin de carrière. On pourrait ainsi permettre un léger rattrapage de la productivité et, pour peu que cela soit bien expliqué, en tout cas provoquer un sentiment à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice du redressement.

Pour le moment, chacun est en devoir et non en droit.

Côté département Défense, le CHOD a été clair. « **Back to the barracks** ». Partout la reprise marque le tempo. En respectant peu ou prou les règles, espérons que les PIM et autres formations ne donneront pas des « militaires Corona » à qui il faudra tout ré-expliquer la paix retrouvée.

Tout avait été logiquement arrêté. Le **recrutement des Réservistes** aussi et, pire, ceux qui avaient terminé les tests d'admission ($\pm 90\%$ d'entre eux) ont été informés que le recrutement Réservistes 2020 était tout simplement arrêté et reporté à 2021. Beau gâchis !!! Il semble qu'un revirement de situation, suite à certaines réactions, aie vu le jour et des analyses de faisabilité sont en cours ci-et-là pour quand

même ouvrir des PIM décalées à un petit nombre sur la fin d'année au lieu de juillet. Nous verrons. Pour ce qui est des PVE, les informations en notre possession font penser que les formations auront lieu, mais pour un nombre réduit.

Les activités training, les centres d'instruction, les écoles, les plaines doivent s'adapter. A Marche-en-Famenne, par exemple, toutes les chambres transit sont bloquées pour que les PIM puissent loger en chambre individuelle. Les plannings ont été restructurés sur la fin d'année et le « co-use » est souvent de mise.

Les Chefs de Corps ont été informés que **le Réserviste** qui ne saurait prester ses 5/7 jours cette année (comment est-ce encore possible peut-on penser) pouvait demander à les reporter en 2021 et **prévoir un total de 14 jours sur les deux ans**. Mais il y a un mais : si ce Réserviste est en cours de phase de session d'avancement, ceci le retardera d'une année. Bon à savoir.

En mars, COVID-19 oblige, nous avons interrompu **la deuxième promotion des BELGIAN DEFENCE CADETS**. Malheureusement d'interrompue elle est devenue « clôturée ».

Le GO est donné pour une troisième promotion. Notre objectif est de commencer début octobre. L'ouverture des inscriptions aura lieu mi-juillet et les tests d'entrée sont prévus fin septembre. Parlez-en à vos enfants et petits-enfants ou enfants de voisins. 18 ans ou rhéto est la règle de base.

A l'exception d'un report suite à blessure, TOUS les cadets 18-19 entrés à la Défense en septembre dernier (volontaires, sous-officiers et officier) ont réussi leur première année. BRAVO !!

Les informations peuvent être obtenues via les liens modernes ou le mail.

WE NEED YOU !!!!

Oui nous avons besoins de vous, vous êtes le bienvenu. Nos cadres sont invités à prester de deux heures à vingt ou trente heures. Nul besoin d'être un « rambo » mais juste disponible soit pour aider dans le staff (administration, logistique, ...), soit pour encadrer les activités, soit pour donner cours.

Les manifestations militaires du 21 juillet à Bruxelles ont été officiellement annulées ce 22 juin et un programme alternatif « light » est à l'étude. Pas de détachement de Réservistes donc. Une manifestation de commémoration devrait avoir lieu sur la place des Palais. D'une durée d'environ une heure, elle sera mise en images par VTM...

A l'automne 2020, les milshop auront vécu. Tout passe petit à petit à l'informatique et la firme « Katoen Natie » livrera les casernes. Peutie est déjà définitivement fermé et deviendra le centre de prise en charge des équipements pour partir en missions en lieu et place de Ypres. Marche-en-Famenne et Bourgléopold fermeront fin septembre.

Il est donc conseillé à chacun de passer à son unité et de **vérifier lui-même s'il a bien un compte** qui fonctionne pour passer ses commandes. Les livraisons devraient avoir lieu dans la semaine. Dans la foulée, il est recommandé de vérifier si tous les items sont définis de manière compréhensible car trop souvent traduits du néerlandais de manière littérale et classés pas toujours dans la logique du client.

Pour la suite, le programme du CRMRLiège est bien établi par votre comité et une nouvelle activité « cordes» est programmée et mise en place par notre S3.

Pour la reprise, nous vous fixons rendez-vous au barbecue des familles.

Bonne vacances !!!

In Memoriam

Au revoir Michel... et merci !

Michel Willemaers nous a quitté précipitamment le lundi 23 mars durant la période de confinement, sans doute victime du covid-19.



Michel est né à Liège le 29 mai 1936. Il aborde la vie militaire à l'École Royale Militaire en 1956 au sein de la 110^{ème} promotion polytechnique (promotion Capitaine IFM Maurice LAMEIRE). A l'issue de quatre années de formation, il est nommé Sous-Lieutenant d'Artillerie.

Après quelques années, il quitte l'armée d'active pour devenir agent de change au sein de la société de bourse familiale Pitti, mais il reste très attaché à sa première vocation puisqu'il rejoint le cadre de réserve.

Il arrive au Cercle des Officiers de Réserve de la province de Liège dont il préside aux destinées de 1976 à 1986.

Nous lui devons bien des innovations dans le calendrier annuel du Cercle, mais le fait le plus marquant de sa présidence est l'obtention du titre « Royal » pour notre association et la mise sur pied des fastes du 50^{ème} anniversaire du Cercle le 24 mars 1984.

Le mercredi 15 février 1984, le Lieutenant-Colonel Michel Willemaers, reçoit des mains du Gouverneur de province, Monsieur Gilbert Mottard, le brevet de « société royale ». La cérémonie s'est déroulée au palais provincial de Liège, place Saint Lambert.

Michel était le père de sept enfants et l'époux de Monique Pitti.

Après son mandat de président, il est toujours resté très attaché au Cercle et intéressé par les activités.

Vu la période de confinement, les obsèques de Michel se sont déroulés dans la plus stricte intimité.



Nous avons également appris le décès de l'Adjudant de Réserve **Yannick Auguster**, survenu le 23 avril 2020, à l'âge de 53 ans.



Aux familles éprouvées, le Cercle présente ses plus sincères condoléances.

Old soldiers never die, they only fade away.

Assemblée générale de l'URNOR – 27 juin 2020

Cdt Michel RINGLET
Conseiller CRMRLg



L'assemblée Générale de l'URNOR s'est tenue ce samedi 27 juin à hôpital Militaire Reine Astrid à Neder-over Heembeek en présence de 35 membres.

Le Président a relevé une bonne entente avec DNR et DGHR et a fait le point sur différents dossiers.

Concernant le dossier « Assurances », qui a été initié en 2012, le principe serait que ce dossier serait externalisé et ceci pourrait être finalisé dans 8 mois. Le but est d'assurer le Réserviste qui aurait un accident pendant un rappel.

A propos du statut pécuniaire, actuellement, les prestations sont payées par jour 1/30ème du salaire de référence d'un membre du cadre actif. Suite à une proposition, si elle est acceptée, à partir de janvier 2021, une journée de rappel serait payée

1/20^{ème} du salaire de référence.

Pour les Réservistes qui ne savent pas prester leurs 7 jours en 2020, suite à la crise sanitaire, ils peuvent reporter ces jours sur 2021. Cette demande doit être introduite à l'unité via un modèle B.

Sur le principe du rengagement, il est prévu prochainement qu'il ne faudra plus faire qu'une demande et non la renouveler chaque année, passé 59 ans.

Pour la réorientation, je vous rapporte les paroles du Président : *« Il sera possible pour tout le monde de changer de composante »*

Le 3 août, reprise remise de DNR, le Col BIBERT sera remplacé par le Maj Nathalie BEERDEN.

Ensuite, toutes les branches ont présenté leur rapport et j'ai relevé les points suivants :

Officier synthèse (Col DI DUCA) :

30 à 40% des Réservistes font partie d'une association mais, ne sont pas membres de l'URNOR. Une campagne de recrutement serait utile.

G3 (Col KEPPERS) :

À partir de la prochaine édition, Green Spring sera ouvert à tous les Réservistes et pas uniquement aux jeunes

Pour le dernier quadrimestre de cette année, une activité est en projet (JICCS ?). Celle-ci sera confirmée suivant l'évolution de la crise sanitaire.

G5 (EDV REYNAERTS) :

La communication vers la Réserve s'est développée via la page FB - The Belgian Reserve Group qui compte 233 membres et l'envoi via mail des "Flash Reserve"

G4 :

Le compte 2019 est en bénéfice de 1.167,88€ et la cotisation reste inchangée.

CIOMR :

Le Major BYNENS reprendra la présidence 2020-2022

Le Président actuel de l'URNOR (Alain V.) et le seul candidat à sa succession et il a été réélu.



Lors des points divers le CRMRLg est intervenu sur les questions suivantes :

Question : 2/3 des membres de l'URNOR sont des honoraires, serait-il envisageable qu'ils soient représentés au sein du CA de l'URNOR ?

Réponse : L'AG est ouverte à tous les membres de l'URNOR. Actuellement, ce n'est pas prévu dans les statuts dont la dernière révision date de 2012. Mais, suite à l'évolution de la Réserve, le système de représentation est effectivement obsolète et une révision serait nécessaire pour le 1^{er} janvier 2024. Un groupe de travail sera constitué.

Question : Suite à la présentation des comptes, il s'avère que quelques Cercles ne paient pas leur cotisation. Donc, le CRMRLg propose que ces Cercles soient privés du droit de vote à l'AG.

Réponse : Le point sera abordé à une réunion de bureau

Les 34 administrateurs (17NL et 17FR) ont été renouvelés. Lors du vote, les administrateurs suivants ont été élus pour représenter notre cercle pour l'exercice 2020-2021 :

Le Col DI DUCA – Le Maj DOHOGNE – Le Cdt LHOEST

L'annulation de nombreuses activités de la Réserve, suite à la crise sanitaire, a été abordée mais, la volonté est bien là de les maintenir pour 2021.



Le service logistique sur le territoire national – Vers un partenariat durable entre la Défense et Katoen Natie

Newsletter 14/2019



A l'issue de négociations intensives, le 26 décembre 2018, la Défense a passé un marché avec Katoen Natie pour une période de 12 ans. Le projet, nommé *Pegasus Martin*, marquera le début d'une ère nouvelle pour les services logistiques sur le territoire national.

A l'instar des pays voisins, la Défense fera appel, en plus de sa propre capacité logistique opérationnelle, à un partenaire logistique civil pour garantir une prestation de service optimale. Gardant à l'esprit la devise de la Logistique *Pugnantes adjuvo*, Katoen Natie assurera la fourniture continue des équipements pour les Forces armées belges à partir de septembre 2020.

Outsourcing de services de stockage et distribution de matériel : what's in, what's out?

Le 19 janvier 2018, le Conseil des ministres donnait le feu vert au lancement d'un marché public d'externalisation des services de stockage et de distribution de nos stocks centraux pour une durée de douze ans. Conformément à la Vision stratégique pour la Défense (29 juin 2016), en exploitant davantage les opportunités offertes par le marché, la Défense organisera un service optimal centré sur le client militaire (le militaire et le quartier).

Après la phase de sélection, plusieurs cycles de négociations se sont déroulés avec quatre entreprises. Le dossier d'attribution a été approuvé fin novembre 2018 par le Conseil des ministres. A l'issue de la période de stand-still, le contrat a été notifié le 26 décembre 2018 à la société momentanée PEGASUS MARTIN, qui fait partie du groupe d'entreprises Katoen Natie.

Katoen Natie est une entreprise familiale dont le siège social se situe à Anvers et qui, depuis sa création (en 1854), s'est muée en un spécialiste mondial de la chaîne logistique globale avec une présence mondiale très importante dans plus de 30 pays.

Les principes essentiels attachés à la préparation et l'exécution de ce marché sont les suivants :

- Les stocks centraux de défense seront hébergés dans un complexe de bâtiments de Katoen Natie à PAAL-BERINGEN. La construction de ce complexe sera achevée au plus tard en avril 2020. Tous les types de biens sont visés, à l'exception du matériel militaire sensible comme par exemple les munitions et armements.
- Certains stocks ne seront a priori pas transférés à Katoen Natie : les vêtements individuels et l'équipement spécifiques pour l'engagement opérationnel (trades), les réserves directement projetables (stocks NEO).
- Katoen Natie se chargera de la totalité du processus de distribution (sur le territoire et dans les pays voisins) dans le courant du second semestre 2020. Les entreprises de transport civiles livreront l'équipement directement au dispatch centralisé du quartier. La messagerie nationale et régionale seront progressivement supprimées.
- Une interface IT sera mise en place entre le système de Katoen Natie et ILIAS. De cette façon, ILIAS demeure l'outil standard de la Défense et les changements restent limités.
- Les articles MilShop seront désormais demandés « en ligne » via une plateforme d'e-commerce de pointe (webshop), mise en place par Katoen Natie. Les commandes en ligne seront livrées dans un délai de 24 à 48 heures ! Les activités dans les MilShops seront progressivement supprimées au fur et à mesure du déploiement de la plateforme e-commerce !
- Le contrat prévoit aussi des « services avec valeur ajoutée » (Value Added Services – VAS) comme par exemple la prise des mensurations et l'identification des tailles pour les articles fournis en tailles différentes et l'exécution de retouches.
- L'acquisition/le réapprovisionnement du matériel restent du ressort de la Défense et ne sont pas régis par ce contrat.
- Un contrat de fourniture qui privilégie un approvisionnement direct des quartiers (pas besoin de prévoir un stock central, ni une distribution interne), ne fera a priori pas appel aux services de ce marché.

Avec vous !

Ce projet ne peut réussir que si le potentiel de personnel, restant dans les services de soutien de la Défense, s'implique au maximum dans la procédure de mise en œuvre. Nous devons partager le plus possible notre savoir-faire et notre expertise spécifiques en matière logistique avec Katoen Natie. Outre le personnel des services de soutien de la DGMR, en l'occurrence le CCMP et le DisC WS, le personnel des RTC ainsi que les divers experts militaires en matière de douane, Tpt ADR, les services spécifiques MilShop, etc. sont également concernés.

Et ensuite ?

Avec le projet PEGASUS MARTIN nous sommes à la veille d'une transformation logistique radicale. La communication sera un élément essentiel de la période de transition. C'est pourquoi la Défense diffusera des informations régulières sur les avancées du projet. Les premières communications de l'équipe de projet de DGMR et des gestionnaires de personnel de DGHR ont eu lieu le 24 Jan @ Ypres, le 28 Jan @ Berlaar et dans le courant de la première moitié de Fév @ Evere. Elles s'adressent aux principales parties prenantes tels que les gestionnaires de matériel et les différents responsables logistiques des composantes.

A court terme, un plan de transition/phasage détaillé verra le jour. Ce plan formera la base sur laquelle la DGHR s'appuiera pour consulter le personnel et rythmera la mise en œuvre du projet en temps opportun et de façon appropriée. Dès que ce plan aura été élaboré, il sera communiqué sans délai.

Pour réussir ce projet il est crucial de pourvoir au personnel nécessaire en temps opportun et de manière appropriée.

Réservistes attention !

Vous êtes RESPONSABLES
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Les initiatives pour le personnel

Gen Marc COPERNOL
Aide de camp du Roi
Chef de la Défense



Source : *Flash Défense*, n°9, 10 juin 2020

Par le Flash du 24 Jan 20 (voir le Ban de mars 2020), je vous informais qu'un certain nombre de dossiers concernant l'attractivité du métier de militaire étaient initiés (les XII travaux de DGHR). Aujourd'hui, en collaboration avec les organisations syndicales représentatives, d'importants progrès ont été réalisés dans certaines de ces initiatives au profit du personnel. Comme promis, je reviens vers vous afin de vous informer des avancées.

A l'initiative du ministre une analyse des salaires des militaires a été lancée. La première réalisation dans ce dossier est la détermination, de commun accord avec les quatre syndicats représentatifs, d'un "way ahead" afin d'augmenter graduellement les salaires pour les rendre conformes au marché des métiers de secteurs comparables.

- La première étape consiste à dégager la marge budgétaire nécessaire afin que les travaux puissent débuter.
- Parallèlement, en collaboration avec les organisations syndicales représentatives et un consultant indépendant, nous développerons les modalités de cette croissance des salaires.

Tenant compte de la situation politique actuelle, les résultats de ces travaux seront présentés au prochain gouvernement.

Une deuxième réalisation est la clôture de la concertation sociale en rapport avec les initiatives HR qui ont un impact direct sur l'attractivité du métier de militaire. Il s'agit de :

- l'introduction des chèques repas;
- l'introduction d'une allocation d'éloignement en fonction de la distance entre le domicile et le lieu habituel de travail.
- l'amélioration des traitements, allocations et indemnités des militaires du cadre de réserve.

- l'alignement des remboursements pour les repas et menues dépenses durant les missions temporaires à l'étranger sur les montants qui sont en vigueur pour le personnel des Affaires Etrangères, et ceci, indépendamment de la catégorie de personnel.

Ces dossiers poursuivent leur parcours de contrôle administratif et budgétaire.

Le souci du personnel reste notre plus grande priorité. C'est pourquoi je suis extrêmement satisfait que nous ayons pu aujourd'hui franchir des étapes importantes qui contribuent à la poursuite de l'amélioration de l'attractivité de notre métier et de notre bien-être.



De Belgische Reserve – La Réserve belge

Retrouvez la Réserve sur :

<http://www.knuroo-urnsor.be/index.php/fr/>

et

<https://www.facebook.com/TheBelgianReserve/>

La Tourmente du Coronavirus : Que devient la CRO (Compagnie de Réserve Opérationnelle) du 12/13 Li ?

Maj Jean-François DOHOGNE
OIC Test Case/Comd Cie Res Ops



2020 et ses surprises inattendues... Je ne m'étendrai pas ici sur le Covid19, dont nous avons tous été victimes quelque part, et ce bien malgré nous.

Sur le plan de notre unité « mère », le Bataillon 12^{ème} de Ligne Prince Léopold et 13^{ème} de Ligne, c'est tout un programme annuel d'activités (entraînements, opérations, ...) pensé et mis au point dans le courant du second semestre 2019 qui s'est vu, disons... bousculé !



Ceci passât par l'annulation de la manœuvre bataillon de printemps « Crossing Guardian » qui devait commencer au moment où le Conseil National de Sécurité imposât le confinement à l'ensemble de la nation, le bouleversement et la réorganisation de l'opération « Vigilant Guardian », la fermeture des centres de formation, et j'en passe.

Afin d'éviter une éventuelle seconde déferlante virulente baptisée « deuxième vague », un plan drastique de remise en marche de tous les acteurs du pays (en ce y compris notre Défense) fût organisée par le gouvernement de crise.

En général, pour la Réserve, cette période n'a pas été que négative puisque la DNR admît la possibilité de réaliser les JICCS (Joint Individual Common Core Skills) sous la forme de télétravail (+ DEUX jours de rappel pour les réservistes pro-actifs et ayant l'occasion de s'y atteler durant le confinement – entre autres choses) et nous éclairât sur la possibilité pour des Réservistes de participer à des rôles « Notice To Work ».



Bfg Mesures Covid19



Participation CertEx

Au niveau de la Compagnie de Réserve Opérationnelle du 12/13 Li, les activités ont repris à l'instar des autres entités du bataillon avec DEUX activités majeures en juin : la participation à un CertEx (Exercice de Certification) au profit d'un détachement du SORgt (Régiment des Opérations Spéciales) en préparation opérationnelle, un entraînement propre permettant à une partie de son personnel de se mettre en ordre de tir et de se replonger dans les bases du travail tactique (patrouille d'observation et de renseignement).

La première période nous permettait de tremper le jeune nouveau cadre dans un exercice « cadres » dans la région de Coo et dans un deuxième temps d'exécuter un excellent travail de collaboration avec un détachement du SORgt à Marche-en-Famenne (cfr illustrations).



Visite du CO à l'Ex Cadres

Bientôt les vacances ? Que nenni ! La CRO (4^{ème} Compagnie de Réserve) va accompagner la FPS (Formation Professionnelle Spécialisée) des nouveaux Candidats Réservistes dès début juillet : formation commune organisée par le Bataillon Chasseurs Ardennais pour les unités francophones de la Brigade Motorisée (12/13Li, Bn ChA, 1/3L et ISTAR).



CSM et Comd CRO Bn ChA

Cette période inaugure la mise en place de la Compagnie de Réserve Opérationnelle chez nos collègues Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne. Un projet ambitieux initié chez nous en 2017 qui après avoir essaimé auprès du 1C/1Gr à Bourg-Léopold, se voit maintenant avec un nouveau développement sur la place de Marche-en-Famenne.

Journées de rappel pour militaires du cadre de réserve

Bulletin d'information HR-Collaborator
5 Jun 20

En raison de la crise Corona, certains militaires du cadre de réserve risquent de ne pas pouvoir effectuer en 2020 leur nombre minimum de jours de rappel pour rester dans la réserve entraînée (5 jours de "rappel ordinaire" pour les Vol et 7 jours pour les cadres). Cela peut être dû à des activités non essentielles annulées ou à la fonction du militaire concerné dans la société civile qui ne lui permet pas d'effectuer des prestations dans la réserve pour le moment.

Il est possible de regrouper les jours de rappel sur 2 ou 3 ans afin de couvrir une période d'indisponibilité, sans devoir quitter la réserve entraînée. Dans des circonstances normales, un certain nombre de jours de rappel sont alors effectués à l'avance pour couvrir l'indisponibilité prévue. Comme la crise Corona était impossible à prévoir, le militaire de réserve ne pouvait évidemment pas choisir de prester plusieurs jours de rappel à l'avance dans le courant de l'année dernière.

C'est pourquoi le regroupement des prestations **au cours d'une année ultérieure** sera **exceptionnellement** appliqué. Cela permet au militaire de réserve de rester dans la réserve entraînée pendant toute la période concernée. Si après tout, le militaire de réserve devait ne pas effectuer les prestations groupées prévues, il ne fera **pas** partie de la réserve entraînée pendant toute la période visée.

Tant que les prestations ne sont pas effectuées, l'ancienneté pour la période en question ne compte **pas**. En conséquence, certaines actions statutaires (promotion sur base d'ancienneté, attribution de médailles, ...) ne peuvent être entreprises.

Nous demandons aux unités :

- de signaler à HRB-DNR, au cas par cas, les personnes confrontées à une implication statutaire causée par le regroupement et l'exécution ultérieure de prestations ;
- de trouver, en concertation avec le militaire de réserve et HRB-DNR, une solution pour minimiser l'impact statutaire sur la personne concernée.

POC : DGHR-HRB-DNR-LOOPBAAN@mil.be

Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Le fanion du Cercle

A chaque grand événement du Cercle, son fanion est présent.

En son temps – le 24 mars 1984 -, il nous fut offert par un groupe d'anciens qui voulait attester leur attachement à l'association par un cadeau qui pérenniserait leur geste.

C'est un drapeau aux couleurs nationales.

Un écusson est brodé sur la bande jaune.

L'écusson est surmonté d'une couronne royale, il est constitué de deux branches de laurier encadrant un perron liégeois avec les lettres LG (*Libertas Gentis* qui signifie « Liberté du peuple »).

L'écusson est souligné par une banderole reprenant le nom abrégé du Cercle.




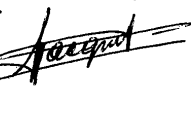

EN CE SAMEDI 24 MARS 1984, UN GROUPE " D'ANCIENS " A TENU A REMETTRE A TITRE DE SOUVENIR, UN FANION NATIONAL SURCHARGE DES ARMES DE LEUR " CERCLE ROYAL DES OFFICIERS DE RESERVE DE LIEGE " .

ILS SOUHAITENT QUE CET EMBLEME REHAUSSE LES REPAS DE CORPS ET AUTRES CEREMONIES EN Y AFFICHANT AINSI NOTRE MARQUE.

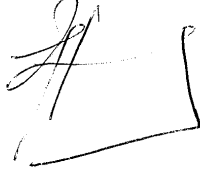
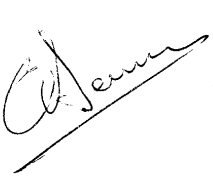
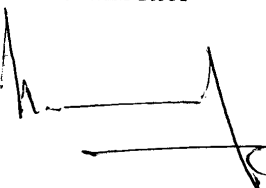
Lt Col RINGLET Lt Col LEBRUN Lt Col MAHAIM

Cdt DETHIER Cdt JACQUET Cdt MOUTON

Cdt RADERMACHER Cdt SENNEN Cdt WESTHOF

Dimanche 6 septembre 2020 – Barbecue de rentrée, précédé d'une promenade apéritive

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Après cette longue période de confinement et de déconfinement assez exceptionnelle et contingentante, nous vous proposons de reprendre nos bonnes habitudes.

Vous avez été privés des activités du Cercle pendant quatre bons mois, aussi, pourquoi ne pas « réinaugurer » l'année par le BBQ des familles ?

Nos hôtes seront Lambert L'HOEST et son épouse Corinne.



Heures de RV :

10 Hr 30 pour la promenade apéritive et le BBQ.

ou seulement à 12 Hr pour le BBQ uniquement.

Lieu de rendez-vous :

Trou Paquette 23 – 4920 AYWAILLE (en plein bois mais les GPS le renseignent).

Organisation :

Lambert nous fournira la viande et sa cuisson ainsi que les pommes de terre. **Les participants apporteront pour la mise en commun : des salades réalisées, des boissons et les desserts sont les bienvenus également.**

PAF :

20 € par personne pour la promenade apéritive et le BBQ.

15 € par personne pour le BBQ seul.

à virer sur le compte :IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOT-BEB1 de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE. Communication : BBQ du 06 Sep 2020 + détails (Nbr total de Pers x+y, x promenade, y BBQ)

Tenue : Tenue décontractée adapté aux circonstances de la météo.

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de bPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

S'inscrire avant le : 25 août 2020



Samedi 10 octobre – Challenge de tir Cdt Mouton



Date : samedi 10 octobre 2020.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.

Qui : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2020.

Ce que nous fournissons :

Armes (pistolet) et munitions (**9 mm**) – *pas d'armes personnelles.*

Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*

Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

Les tirs :

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre, Michel et Jean-Marie.

Tenue :

Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)

Tenue adaptée au tir

Prévoir une ceinture pour le port de la gaine.

Comment s'inscrire :

Paiement vaut inscription

30 € par tireur

IBAN : BE73 0000 3936 8660

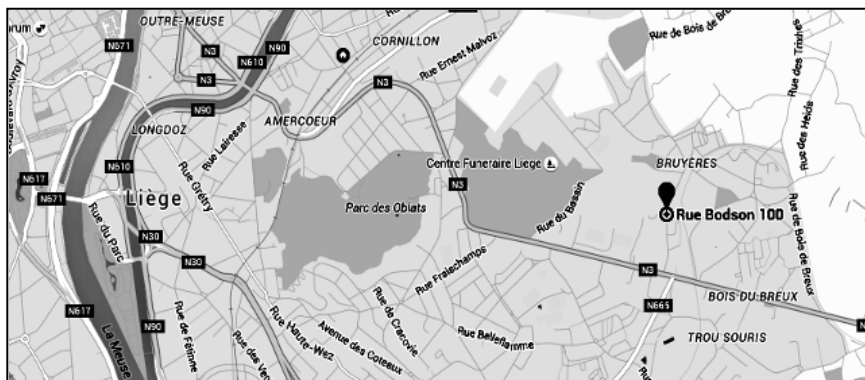
de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 10 octobre 2020 + nom du membre

Limite d'inscription : 25 septembre 2020



Situation du stand dans la région liégeoise



Les participants de l'édition 2019



Samedi 14 novembre — Repas de Corps-Ladies Night

Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

les Militaires de Réserve et leur partenaire
au Repas de Corps – Ladies night du Cercle
qui se tiendra le

samedi 14 novembre 2020 à 19 Hr 30

au restaurant « **La Bergerie** »

Rue des Cailloux, 83 - 4000 Liège (Cointe)
à côté du monument interallié.



Parking :

Aisé près du monument interallié de Cointe.

Paf :

55,00 € par personne au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 -
BIC : BPOTBEB1de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «*Repas de corps 2020*».

Menu : vous sera communiqué en temps voulu

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

Limite des inscriptions :

Faire parvenir votre inscription avant le 05 novembre 2020.

Lors de l'inscription : merci de bien mentionner le nombre de personnes

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

➔ Durant l'apéritif et le repas : projection des activités de l'année écoulée.

Ambiance 2019



Vendredi 27 novembre — Assemblée générale du CRMRLg



CONVOCAATION

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le vendredi 27 novembre 2020 à 19 heures 45 (précise !)

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE
dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent)

Le port de la tenue militaire est hautelement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2020 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2020–novembre 2021 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2020–novembre 2022 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2020 – novembre 2021 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2020 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2020 ;

Conférence : A l'issue de l'AG, le Col Dominique DI DUCA nous présentera un sujet brûlant d'actualité « ABL et le Covid-19 ».

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE
AVANT LE 20 NOVEMBRE 2020**

➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2020 :

Maj Jean-François DOHOGNE

Med Cdt Josquin FRANÇOIS

Cdt Lambert L'HOEST

Cdt d'Avi Michel RINGLET

Cdt d'Adm Paul SCIMAR

Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2020 – novembre 2022 auprès du S1 (adresse du Cercle) **AVANT le 20 NOVEMBRE 2020**

➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

pour un mandat de novembre 2020 à novembre 2022, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) **AVANT le 20 NOVEMBRE 2020**

➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) **AVANT le 20 NOVEMBRE 2020**

➔ Possibilités d'inscription

• Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)

- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
Comdt Mil Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles
COMOPSAIR A1 : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles
COMOPSAV : Qu Billet – 8310 Brugge –
COMOPSMED/M1-P : Qu Reine Elisabeth - 1140 Bruxelles - 02/441.65.07
12/13Li Srt Bn : 0244/28.938
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 0244/22.495
Ouverture : Lu-Je 08:00-15:00 et Ve 08:00-11:00

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal